

LE COURANT MUNICIPAL

Février 2026



Dans ce numéro

Mot du maire	2
En direct de l'Hôtel de ville	3
Programmes d'aide financière	4-5
À pied, soyez visible!	5
Concours « Mets ta forêt en boîte »	5
Local à louer	5
Bibliothèque Émilie-Bordeleau	6
Noël du cœur	6
Club Fadoq St-Stanislas	7
Loisirs des 2 rivières	7
Société d'histoire Saint-Stanislas	8
Manoir des deux rivières	8
CAB de la Moraine	9
AQDR des Chenaux	10
Alcooliques anonymes	10
Cohorte agricole - Plantes exotiques envahissantes	11
Salle Denis-Dupont - Annie Villeneuve en spectacle	11

Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale

Saint-Stanislas QC

G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

Fax : 418-328-4121

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca



Bonjour à tous,

Déjà 4 mois que votre nouveau conseil est en place. Pour l'heure, tout se déroule rondement et nous commençons à saisir mieux nos rôles et responsabilités.

Pour nous aider à apprivoiser nos fonctions, nous avons reçu près de 15 heures de formation, allant du code d'éthique en passant par les règlements d'urbanisme, jusqu'aux relations entre les instances politiques et administratives. Pour tous, un retour à l'école et disons que, pour ma part, l'école, je connais.

Le mois de février, mois du cœur à juste titre, nous amène à célébrer bien sûr la St-Valentin mais également les journées de la persévérance scolaire. Nous réfléchissons à un moyen de souligner les efforts et les réussites de nos jeunes et peut-être de nos moins jeunes. Nous vous tiendrons informés.

Parlant d'information, je vous invite à consulter régulièrement la page Facebook et le site Internet de Saint-Stanislas. N'hésitez pas à partager et à nous « aimer », si ce n'est en personne, du moins virtuellement!

Vous avez des idées, des suggestions, des projets, des questions? Faites-nous en part!

Téléphone : 819-840-0703 Courriel : municipalite@saint-stanislas.ca

Comme je l'ai déjà mentionné, à titre de rappel, il est inutile d'utiliser d'autres réseaux sociaux que celui de la Municipalité pour poser des questions ou émettre des commentaires car, personne n'y donnera suite. Par respect, l'utilisation des réseaux personnels pour transmettre des messages concernant la vie municipale doit être évitée. Je compte sur vous.

Je réitère également mon invitation à participer à la vie sociale, culturelle, sportive ou autre de notre municipalité. Comme je l'ai dit, il faut parfois se demander ce qu'on peut faire personnellement pour que notre village soit plus beau, plus accueillant et plus solidaire.

Au plaisir de vous rencontrer lors des activités à venir.

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean-Pierre Bordeleau". The signature is fluid and cursive.

Jean-Pierre Bordeleau

Maire



En direct de l'hôtel de ville
par Marie-Claude Jean, directrice générale

Questions ou commentaires : 819-840-0703
Courriel : municipalite@saint-stanislas.ca

**NOUVELLE
RÉGLEMENTATION**



À compter du 1^{er} avril 2026, toute municipalité devra avoir adopté un règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments. En conséquence, la Municipalité a présenté son projet de règlement à la séance du conseil du 02 février dernier. Considérant l'importance que revêt ce règlement à venir, nous vous en présentons un résumé.

Prendre note qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le mardi 24 février 2026 à l'hôtel de ville et ce, dès 18 h 30.

Projet de règlement 2026-02 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments - Résumé

Le Règlement 2026-02 vise à encadrer l'occupation, l'entretien et la préservation des bâtiments sur le territoire de la municipalité de Saint-Stanislas. Son objectif principal est de prévenir le dépérissement des immeubles, d'assurer leur protection contre les intempéries et de maintenir l'intégrité de leurs structures en obligeant les propriétaires à entretenir adéquatement leurs biens.

La Municipalité confie l'administration du règlement au fonctionnaire désigné, lequel dispose de pouvoirs de surveillance, d'inspection et d'émission d'avis de travaux lorsque la vétusté ou le délabrement d'un bâtiment compromet sa conformité.

Lorsqu'un propriétaire ne réalise pas les travaux exigés, la Municipalité peut demander à la Cour supérieure l'autorisation d'exécuter elle-même les travaux et d'inscrire les coûts en créance prioritaire sur l'immeuble.

Le règlement impose des normes concernant la salubrité, la sécurité, le contrôle de l'accès aux bâtiments inoccupés, la température minimale, l'humidité et l'entretien de l'enveloppe extérieure. Il exige la réparation ou le remplacement de toute composante structurale ou extérieure endommagée et interdit toute forme de dégradation.

Le règlement prévoit également la possibilité pour la Municipalité d'acquérir un immeuble négligé, de gré à gré ou par expropriation, lorsque certaines conditions sont réunies. En matière pénale, des amendes progressives sont imposées aux personnes physiques ou morales pour toute infraction, avec des montants plus élevés en cas de récidive.

Le texte intégral du projet de règlement se retrouve sur notre site Internet au www.saint-stanislas.ca. Vous pouvez aussi vous en procurer une copie en nous adressant une demande par courriel, par téléphone ou en vous présentant à l'hôtel de ville sur les heures habituelles d'affaires.



Programmes d'aide financière

Construction et rénovation majeure



Programme d'aide financière aux propriétaires de bâtiments résidentiels et commerciaux

RÉSIDENTIEL

(jusqu'à 3 000 \$ / an pendant 3 ans)

L'augmentation de la valeur foncière doit être supérieure à 25 000 \$ suite aux travaux réalisés.

COMMERCIAL

(jusqu'à 10 000 \$ / an pendant 3 ans)

VOLET 1 - Relocalisation d'une entreprise

- Aide financière pour compenser les frais de relocalisation d'une entreprise commerciale ou industrielle déjà présente sur le territoire de la municipalité;
- La valeur imposable de l'immeuble acquis doit être supérieure d'au moins 50 000 \$ à la valeur de l'immeuble libéré.

VOLET 2 - Travaux de construction ou rénovation

- L'augmentation de la valeur au rôle doit être supérieure à 25 000 \$ suite aux travaux réalisés.

Pour information :

www.saint-stanislas.ca

(aller dans Centre documentaire)

ou

Téléphone : 819-840-0703



Municipalité de Saint-Stanislas

PRODUITS HYGIÉNIQUES DURABLES

Aide financière disponible

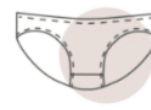
Dans le but d'encourager la transition vers des options plus saines, économiques et écologiques sur son territoire, la Municipalité offre une aide financière de 50 % du prix d'achat des produits d'hygiène personnelle visés, jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne.

Pour bénéficier de l'aide financière, vous devez présenter les documents suivants au bureau municipal :

- Facture originale (le nom de l'entreprise du Québec et numéros TPS et TVQ sont requis).
- Copie d'une preuve de résidence (bail, compte de taxes, permis de conduire, etc.)
- Copie d'une preuve de naissance (pour les couches lavables pour enfants)

Produits admissibles

- Couches lavables
- Culottes menstruelles
- Serviettes hygiéniques et protège-dessous lavables
- Coupes menstruelles
- Culottes d'incontinences lavables





Politique d'aide financière

Activités sportives, récréatives, artistiques et culturelles

Objectifs : Encourager la pratique d'activités et favoriser des saines habitudes de vie tout en soutenant financièrement les familles dont les enfants participent à des activités dirigées et encadrées par un enseignement professionnel.

Pour connaître les conditions d'admissibilité, nous vous invitons à consulter la politique ainsi que le formulaire d'inscription disponibles sur notre site Internet :

www.saint-stanislas.ca/fr/services-aux-citoyens/programmes-d-aide-financiere

Vous pouvez également vous procurer les documents au bureau de la Municipalité

Pour les jeunes de 17 ans et moins



MAI mois de l'arbre et des forêts

Association forestière DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE

afvsm.qc.ca @afvsm @afvsm.qc.ca

DATE LIMITE 19 AVRIL 2026

CONCOURS METS TA FORÊT EN BOÎTE

POUR LES JEUNES DE LA MAURICIE DE 7 À 12 ANS !

<https://afvsm.qc.ca/concours-mets-ta-foret-en-boite>

LOCAL À LOUER

33, RUE DU PONT, SAINT-STANISLAS



8 x 13 pi. (104 pi²)



9 x 18 pi. (162 pi²)

250 \$ / MOIS

Inclus :

- 2 pièces (type bureau)
- Électricité
- Air climatisé
- Internet haute vitesse



Pour information : 819-840-0703
municipalite@saint-stanislas.ca

À pied, soyez visible!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? **Soyez visible et prévisible!**





Projet à l'essai :

Ouverture de la bibliothèque le samedi matin

Pour une période de trois mois (février, mars et avril), nous allons ajouter une nouvelle plage horaire pour l'ouverture de la bibliothèque le samedi soit, de 10 heures à midi. Comme je vous l'ai déjà mentionné, nous remarquons une baisse d'achalandage à la bibliothèque. Nous espérons ainsi, permettre à plus d'usagers de profiter de nos services, en particulier les familles, qui n'ont pas toujours la disponibilité nécessaire pour se rendre à la bibliothèque sur semaine.

Après cette période, nous serons en mesure d'évaluer s'il est justifié d'augmenter ces heures d'ouverture, de façon permanente. Je tiens à remercier nos généreuses personnes bénévoles qui ont accepté de contribuer à ce projet, en donnant généreusement de leur temps, le samedi matin.

Retards

Malheureusement, je remarque une augmentation du nombre de retards chez nos usagers, concernant le retour de leurs documents. Quelques jours avant l'échéance de vos prêts, vous recevez, par courriel automatisé, un avis vous informant que vos emprunts arrivent à échéance. Il serait bon d'en tenir compte en retournant vos documents à la bibliothèque le plus près possible de cette échéance. La chute à livres extérieure est disponible en tout temps pour le retour de vos emprunts et si vous le désirez, vous pouvez renouveler ces emprunts en accédant à votre dossier sur le site Biblio et cie (maximum : 2 fois).

L'abolition des frais de retards ne vous dégage pas de votre responsabilité du respect des dates d'échéances fixées pour le retour des documents. Afin de pouvoir continuer de bénéficier du privilège de la gratuité en cas de retard, nous vous demandons de retourner vos documents dans les meilleurs délais. Merci pour votre nécessaire collaboration !

René Leone, coordonnateur

TÉLÉTHON ET PANIERS DE NOËL



L'organisation du téléthon Noël du cœur a entamé sa 67^e édition en 2025 afin d'apporter du réconfort et du soutien aux familles dans le besoin lors de la période des Fêtes. C'est une tradition de générosité et de solidarité.



Équipe de bénévoles : Jean-Marc Beaudoin, Lorraine Beaudoin, Lise Trudel, Jean-Pierre Bordeleau, maire de Saint-Stanislas, Ghislaine Bédard et Jean-Paul Trudel.

Sincères remerciements :

- Aux Chevaliers de Colomb : Jean-Pierre Veillette, Grand Chevalier, et Jean-Paul Trudel, trésorier, pour leur fidèle implication lors du 67^e téléthon télévisé le 28 novembre 2025. Merci aussi pour le prêt du local afin de permettre le remisage des denrées en attente et pour la confection des paniers suivie de la distribution aux bénéficiaires le 17 décembre.
- À la Fadoq : Mariette Léone, présidente, pour l'entreposage des produits congelés;
- Au Centre d'action bénévole de la Moraine pour les denrées et la collaboration de Suzanne Trudel;
- À la Municipalité de Saint-Stanislas;
- Aux généreux donateurs;
- À l'équipe de bénévoles : Lorraine et Jean-Marc Beaudoin, Lise Trudel, Nicole Goulet, Chantal Pruneau et Jean-Paul Trudel.

Ghislaine Bédard, responsable
Pour le comité du Noël du cœur

Sortie à la cabane à sucre

Nous nous rendrons à la Sucrierie Boisvert de Saint-Stanislas **le mercredi 25 mars 2026 à 11 heures** pour y déguster un repas typique du temps des sucres. De l'animation musicale et de la danse sauront égayer cette sortie. Le coût du repas demeure à déterminer, mais il devrait être semblable à ce que vous êtes habitués de défrayer lors d'un tel événement.

Réservation obligatoire : Mariette Leone au 418-328-0107, la date limite pour confirmer votre présence est le 18 mars 2026.

Soirée de jeux

En plus de nos activités régulières, nous tiendrons une soirée de jeux à notre local, le **vendredi 27 mars à 19 heures**. Plusieurs possibilités de jeux vous seront offertes. Un bon moyen de se retrouver et de s'amuser tous ensemble!

Assemblée générale

Le mardi 21 avril 2026 à 18 heures, nous procéderons à notre assemblée annuelle, afin d'élire votre comité d'administration pour la prochaine année. Tous les membres en règle sont éligibles pour un poste au sein de notre comité.

De plus, un bilan financier et un rapport de nos activités pour l'année 2024-25, vous sera présenté lors de cette soirée.

Pour vous remercier de votre intérêt et de votre présence, un repas froid vous sera préparé et servi par votre comité et ce, tout à fait gratuitement. Nous vous prions de confirmer votre présence en me téléphonant au 418-328-0107.

Mariette Leone, présidente
Club FADOQ Saint-Stanislas.



4^E ÉDITION, CLASSIQUE HIVERNALE – 20 ET 21 FÉVRIER

La communauté est chaleureusement invitée à participer à la 4^e édition de la **Classique hivernale**, qui se tiendra les **20 et 21 février** sur la **glace extérieure du Centre sportif ADF Diesel**.

Cet événement rassembleur vise à amasser des fonds pour deux belles causes : **Une moustache pour mon CH** ainsi que la **Fondation du cancer du sein du Québec**.

Venez voir performer les joueurs et les encourager! Organisée encore une fois cette année par **Philip Lafontaine** et **Louis Désaulniers**, en collaboration avec les Loisirs des 2 rivières et la Municipalité de Saint-Stanislas, la **Classique hivernale** promet un week-end rempli d'ambiance, de plaisir et d'action sur glace.



Le **21 février**, joignez-vous également à nous pour deux activités familiales très appréciées :

- le souper **spaghetti**, à 18 h à la salle municipale, au 33, rue du Pont, Saint-Stanislas, suivi de la **marche aux flambeaux**. Un moment parfait pour profiter de l'hiver ensemble.
- L'allumage des flambeaux se fera à 20 h, suivi du départ au Centre Sportif ADF Diesel.

Billetterie : Les billets pour le souper sont en vente **jusqu'au 15 février** aux points de vente suivants :

- Dépanneur **Boni-soir**
- Salon **La P'tite Gagnon** (819-692-9609)
- Nancy **Beauvilliers** (418-328-3106)

Pour plus de détails, visitez la page Facebook **Loisirs des 2 Rivières**.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Votre comité!



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
SAINT-STANISLAS

Bonjour à vous toutes et tous
Stanoises et Stanois,

Votre Société d'histoire de St-Stanislas, en cette année 2026, fête ses 50 années d'existence. Afin de souligner dignement cette importante étape dans notre histoire, le conseil d'administration de la Société procède présentement à la mise en place d'une série d'activités auxquelles vous serez conviés durant cette année qui commence. Nous sommes à finaliser le choix et la préparation des activités qui seront retenues afin de vous permettre de vous joindre à nous et de célébrer cette étape qui confirme le dynamisme de notre Société depuis sa fondation en 1976.

Nous souhaitons rendre hommage de différentes façons à ceux qui nous ont précédés depuis toutes ces années à la gestion de notre Société. Nous souhaitons aussi vous partager une partie du travail de conservation, d'archivage et de numérisation de notre banque de documents accumulés depuis les premières années d'existence de la Société. À cet effet, différentes activités seront organisées auxquelles vous serez nombreux à participer, nous l'espérons.

Vous avez probablement déjà eu connaissance de notre première activité organisée en fin d'année 2025, s'ins-

crivant dans le calendrier de nos activités du cinquantième. En effet, nous avons procédé à la vente d'un superbe calendrier souvenir confectionné à partir de notre banque de photos d'archives, qui se veut un objet que nous pouvons conserver comme étant une petite partie de notre patrimoine historique local. Nous avons 250 copies de ce magnifique calendrier qui ont toutes trouvé preneurs. Devant cette situation, nous avons décidé de faire réimprimer 25 nouvelles copies, ayant été mis au courant que certaines autres personnes désiraient s'en procurer. Les copies sont déjà en notre possession et si vous êtes intéressés à vous en procurer une, vous pouvez contacter Lise Bédard au 418 328-4119 ou moi-même, René Veillette au 581-998-0643. Vous pouvez vous procurer le calendrier au coût de 10 \$.

Au cours des prochains mois, nous vous tiendrons informés des différentes activités organisées et souhaitons que vous serez nombreux à y participer. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter en mon nom personnel ainsi qu'au nom de la Société d'histoire de St-Stanislas une très bonne année 2026.

René Veillette
Président

LOGEMENT 3 1/2 - DISPONIBLE DÈS LE 1^{ER} AVRIL

Si vous êtes à la recherche d'un logement, nous avons ce qu'il vous faut. Le Manoir des deux rivières offre un endroit paisible et sécuritaire pour les personnes de 55 ans et plus, autonome et semi-autonome, à un excellent rapport qualité prix.

- Système d'interphone;
 - Échangeur d'air dans chacun des logements;
 - Boîte postale individuelle;
 - Ascenseur;
 - Espace de stationnement;
 - Buanderie;
 - Grande salle communautaire
 - Système d'un repas par jour (dîner).
- Excellente nourriture et menus variés.



Si vous êtes intéressés, contactez-nous. Il nous fera plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires et ce, sans engagement de votre part.

Près de tous les services (CLSC, centre médical, dépanneur)
Admissible au programme Supplément au loyer de la SHQ

Pour information : nous contacter 418-328-3209 / manoirdeuxrivieres@gmail.com

SERVICE D'IMPÔT BÉNÉVOLE

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
418-328-8600 POSTE 201

INSCRIPTIONS À PARTIR DU
24 FÉVRIER 2026 SEULEMENT.



CAB de la
Moraine

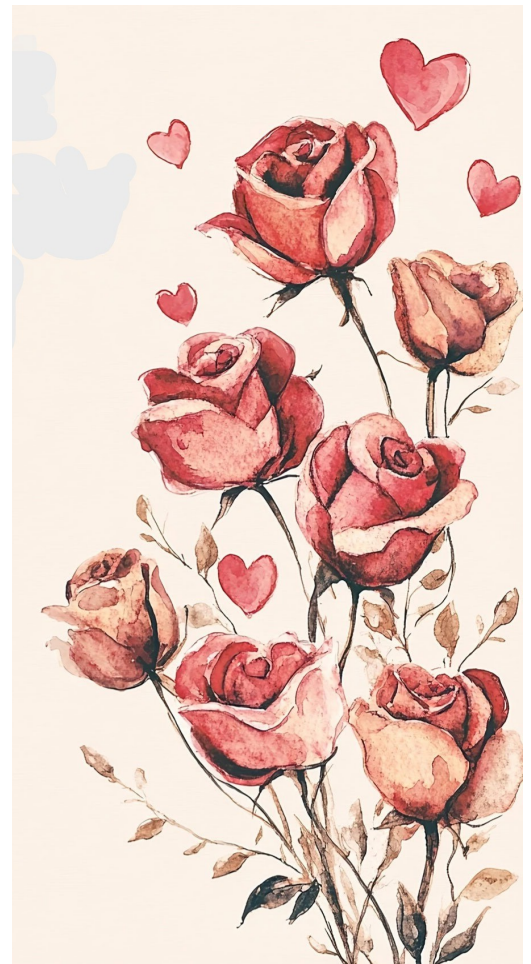
PRÉCISIONS:

OFFERT GRATUITEMENT

POUR LES RÉSIDENTS DE ST-NARCISSE, ST-STANISLAS,
ST-MAURICE ET ST-LUC-DE-VINCENNES SEULEMENT.

VOUS DEVEZ AVOIR UN
REVENU BRUT INFÉRIEUR À
35 000\$ POUR UNE PERSONNE
SEULE ET 45 000\$ POUR UN
COUPLE OU UNE FAMILLE
MONOPARENTALE AVEC UN
ENFANT.

OFFERT
GRATUITEMENT



Centre d'action
bénévole de la
Moraine

LE CAB'CAFÉ PRÉSENTE

Yoga sur chaise



Cet atelier vous propose une série de **4 séances de yoga sur chaise** avec Mme Sylvie Galarneau, enseignante de yoga. Vous apprendrez des **techniques simples et applicables dans votre quotidien**. Diminuer le stress, améliorer l'équilibre, la concentration et la conscience corporelle en sont quelques exemples. Bienvenue dans un espace léger et serein.

BIENVENUE
À TOUTES ET À TOUS
LES RÉSIDENTS DE
NOS QUATRE
MUNICIPALITÉS
DESSERVIES !

(St-Luc-de-Vincennes,
St-Narcisse, St-Maurice
et St-Stanislas)

Dates: Les mardis 10, 24, 31 mars et 7 avril
Heure: De 10 h à 11 h
Lieu: Salle du conseil à **Saint-Maurice**
située au 2431, rang Saint-Jean (porte arrière)

INSCRIPTIONS AU 418-328-8600 poste 205 avant le 5 mars.

25\$ seulement
pour les
4 cours



Activités d'hiver



27 février, Café-rencontre: Les soins de la peau et l'âge. Avec Marie-Claude Beaudry, esthéticienne.	À 13h30, à l'Immeuble multiservice des Chenaux	Gratuit, Inscription avant le 23 février.
17 mars, Dîner-conférence: Prévention des maladies chroniques de société par le mode de vie. Avec Docteur Jean-Pierre Després.	À St-Maurice, repas 11h30 et conférence du Docteur Després à 13h30.	30\$/40\$. Inscription avant le 13 mars.
26 mars : Café-rencontre : La retraite, même destination pour les hommes et les femmes? Avec Chantal Létourneau, enseignante et psychologue retraitée.	À 13h30, à l'Immeuble multiservice des Chenaux et sur Zoom	Gratuit, Inscription avant le 23 mars.

Informations et inscriptions : 819-840-3090 * aqdrdc@stegenevieve.ca



AQDR

Des Chenaux



*Si vous voulez boire, c'est votre affaire.
Si vous voulez arrêter, c'est la nôtre
Vous n'êtes pas seul.*

ALCOOLIKES ANONYMES

- 819 376-6279
- 1 866 376-6279
- 1 866 544-6322
- 1 866 ligneaa

aa-quebec.org

Vous croyez avoir un problème d'alcool et vous voulez arrêter de boire ?

Il existe une solution :

Réunion des Alcooliques anonymes, tous les lundis soir, à 19 h 30.

Salle municipale de Ste-Anne-de-la-Pérade 100, rue de la Fabrique



Ne jetez pas vos piles aux ordures ni à la récupération.

Apportez-les plutôt au bureau de poste pour le recyclage.

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
13 h 30 à 17 h

Information : 418-328-3140
Micheline Bédard, maître de poste

Plantes exotiques envahissantes



Venez

- Discuter de vos besoins
- Échanger sur les techniques de contrôle
- Dégustez des PEE

Découvrez

- Les impacts sur votre ferme
- Le coût/bénéfice de la lutte
- Des outils pour identifier et contrôler



Pour vous inscrire : info@sambba.qc.ca
www.sambba.qc.ca



Salle Denis-Dupont

Annie Villeneuve

ÊTRE MOI

mrcdeschenaux.ca

17.04.2026



Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale
Saint-Stanislas QC G0X 3E0
Téléphone : 819-840-0703
URGENCE SEULEMENT : 418-328-8583
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 17 h
Vendredi : Fermé

Bibliothèque Émilie Bordeleau

8, rue St-Gabriel
Téléphone : 418-328-0008
Horaire : Lundi et mercredi 19 h 00 à 20 h 00
Mardi : 14 h 30 à 16 h 00

Service des loisirs

Téléphone : 819-840-0703 (2426)
loisirs@saint-stanislas.ca
Horaire : Jeudi 8 h 00 à 16 h 00

Service d'urbanisme

1302, rue Principale
Téléphone : 819-840-0703 (2423)
urbanisme@saint-stanislas.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jean-Pierre Bordeleau
Siège # 1 : Michel Sanscartier
Siège # 2 : Grégory Jacob
Siège # 3 : Lise Déry
Siège # 4 : Lorraine Boisvert
Siège # 5 : Dany Giroux
Siège # 6 : Dominique Cossette

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - 2025

12 janvier	4 mai	8 septembre
2 février	1 ^{er} juin	5 octobre
2 mars	6 juillet	2 novembre
7 avril	3 août	7 décembre

Prendre note qu'il peut arriver que la Municipalité se voit dans l'obligation de déplacer les dates de certaines séances en cours d'année.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Production : Lucille Bédard
Révision : Guy-Paul Beaudoin
Prochaine parution : Avril 2026
Date de tombée : 31 mars 2026
Tirage : 608 copies

Veillez noter que certains articles sont insérés intégralement dans le bulletin, sans possibilité de corrections.